

République Française  
Ville de Saint-Cloud

Pôle Solidarité, citoyenneté et santé

Département des Hauts-de-Seine

## Conseil d'Administration Du Centre Communal d'Action Sociale

Délibération 2022-74

Séance du 22 novembre 2022

### Secrétaire de séance

Sylvie SOIRAT

Présents : 14  
Pouvoirs : 1  
Votants : 15  
Ne prend pas part : 0

Pour : 15  
Contre : 0  
Abstentions : 0

### Présents

#### Le Président

M. Éric BERDOATI

#### Le Vice-Président

M. Jean-Christophe PIERSON

#### Les Elus

Mme Mireille GUEZENEK  
M. Jean-Claude TREMINTIN  
Mme Virginie RECHAIN  
Mme Diane MICHOUDET  
M. Nicolas PUJOL  
M. Rafaël MAYCHMAZ  
Mme Irène DOUSAS

#### Autres

M. Claude BOGACZ  
M. Xavier CROSNIER LECONTE  
M. Vincent NOEL  
Mme Catherine PERRAUDEAU  
M. Alain RAVAILLER  
M. Henri ROISIN  
Mme Gisèle THOMAS  
M. Marc TIHY

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-deux novembre à 18 heures 00, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de SAINT-CLOUD se sont réunis sous la présidence de Jean-Christophe PIERSON, Vice-Président, pour la séance à laquelle ils ont été régulièrement convoqués par lettre du mercredi seize novembre 2022.

Le pouvoir suivant a été donné :

- Monsieur Alain RAVAILLER à Madame Gisèle THOMAS

### 74 / ADOPTION DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE ET COMPTABLE M57 AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2023

#### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,  
**Vu** le Code de l'Action Sociale et des Familles,  
**Vu** la délibération du Conseil d'Administration en date du 23 juin 2020 nommant Monsieur Jean-Christophe PIERSON, Vice-Président du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,  
**Vu** l'arrêté du Président du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale en date du 25 juin 2020, donnant délégation de pouvoir et de signature à Monsieur Jean-Christophe PIERSON, Vice-Président,  
**Vu** l'article 106II de la loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe),  
**Vu** le décret n°2015-1899 du 30 novembre 2015 portant application de l'article susvisé,  
**Vu** l'arrêté du 20 décembre 2018 relatif à l'inscription budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs,  
**Vu** l'avis favorable du comptable public en date du 9 septembre 2022.

**CONSIDERANT** que le Centre Communal d'Action Sociale s'est engagé à appliquer la nomenclature M57 au 1<sup>er</sup> janvier 2023,

**ENTENDU** l'exposé de Monsieur Jean-Christophe PIERSON, Vice-Président,

Après en avoir délibéré,

#### LE CONSEIL :

**ARTICLE 1 : AUTORISE** la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57 pour le budget du Centre Communal d'Action Sociale à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

**ARTICLE 2 : CONSERVE** le vote du budget par nature et par chapitre globalisé à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.





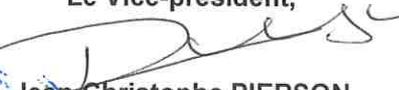
**ARTICLE 3 : AUTORISE** le Vice-Président à signer tout document permettant l'application de la présente délibération.

Fait et délibéré à Saint-Cloud, le 22 novembre 2022

Pour extrait conforme,

**Par délégation du Président du CCAS,**

**Le Vice-président,**

  
**Jean-Christophe PIERSON**



Télétransmission en Préfecture le : 25/11/2022

Numéro A.R. - Préfecture :

22-02411

Publication électronique par CCAS de Saint-

Cloud le : 25/11/2022

Acte exécutoire en date du : 25/11/2022

